

## Note de lecture par Christophe BEAUDOUIN, Directeur adjoint de l'EN3S



**Christophe Blot, Odile Chagny et Sabine Le Bayon, *Faut-il suivre le modèle allemand ?* Paris, La documentation française, Collection doc' en poche, place au débat, 2015, 168 pages.**

Il est un dicton qui dit : « quand je me vois, je me désole... quand je me compare, je me console ». Le livre *Faut-il suivre le modèle allemand ?* incite indéniablement à la comparaison. Mais peut-être pas à la consolation.

La réussite économique de l'Allemagne tend par contraste à souligner plus encore les difficultés de la France à contenir notamment son taux de chômage. L'Allemagne qui apparaissait vingt ans en arrière comme « l'homme malade » de l'Europe fait aujourd'hui figure d'hyper-puissance. Son taux de chômage est au plus bas et ses excédents commerciaux sont au plus haut.

Ce modèle allemand si régulièrement vanté nous interpelle à trois titres :

- ▼ Premièrement, de quoi est-il le résultat : des réformes du travail engagées (les lois dites Hartz) notamment sous le gouvernement Schröder ou d'une évolution plus structurelle de l'économie amorcée dès le milieu des années 90 ?
- ▼ deuxièmement, tout est-il à suivre dans ce modèle ? A contrario, la France peut sans doute se targuer de certaines réussites.
- ▼ troisièmement, cette réussite s'est accompagnée d'une précarisation des salariés les plus modestes, obligeant l'ensemble des acteurs socio-économiques et politiques à décider de l'instauration progressive d'un salaire minimum interprofessionnel légal entre 2015 et 2017.

L'Allemagne présente une vraie tradition de dialogue sociale et de négociations régulées entre partenaires sociaux. Il existe en effet un particularisme du modèle social allemand, qui « *laisse le marché jouer son rôle, tout en favorisant le développement d'une société socialement équitable* ». Ce modèle présente six spécificités majeures : un libéralisme régulé, des acteurs économiques forts, autonomes et responsables, une priorité donnée à la stabilité des prix, une organisation politique très décentralisée privilégiant le principe de subsidiarité, une protection sociale de type bismarckien fondée sur l'exercice d'une activité professionnelle et enfin la farouche volonté de « demeurer une puissance commerciale et industrielle forte ». Son secteur industriel qui représente 32 % du PIB voit ses performances tirées par l'industrie automobile et celle des biens d'équipement (machines-outils). Son tissu de PME comme ses dispositifs de formation sont autant d'atouts qui maintiennent l'Allemagne dans un haut niveau de compétitivité.

Les réformes du travail ont certainement été un levier supplémentaire dans le développement ou du moins dans le maintien de la compétitivité allemande mais il semblerait qu'elles aient moins compté qu'une lente mutation de l'économie engagée depuis le milieu des années 90 et qui se caractérise à la fois « *par une internationalisation croissante des entreprises et une érosion du système de négociations collectives de branche* ».

Plus encore, l'économie allemande a bénéficié de la modération salariale négociée dans le secteur manufacturier et de l'externalisation des activités de service. En périphérie de la régulation sociale



traditionnelle, ce secteur des services va concentrer la majorité des salariés précaires, aux temps partiels subis et aux taux horaires bruts moyens très faibles (cinq euros). *De plus en plus de personnes se sont retrouvés hors du champ de la négociation collective classique, ce qui a favorisé une forte progression de la part des bas salaires.* Au final, les inégalités salariales entre secteurs se sont creusées et le nombre d'allemands pauvres a augmenté (le taux de pauvreté est désormais supérieur à celui de la France).

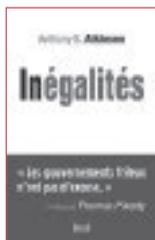
Si l'Allemagne affiche des résultats macro-économiques inégalés, elle est aujourd'hui confrontée au défi du vieillissement de sa population. L'Allemagne n'a jamais brillé par sa politique familiale et son taux de fécondité reste nettement inférieur à celui de la France (1,4 contre 2 en 2012 source Eurostat). La démographie est le talon d'Achille de l'Allemagne. Celui qui pourrait compromettre à terme son dynamisme économique. D'où ces dernières années, des mesures en faveur de la conciliation vie familiale et vie professionnelle et au-delà, une farouche volonté des allemands à conserver leurs précieux excédents commerciaux sous forme d'épargne qui, le moment venu, permettront de payer leurs retraites. Ainsi, on comprend mieux pourquoi les allemands sont rétifs à toute relance de type keynésien en Europe.

L'installation durable d'une forme de dualité sur le marché du travail a amené les politiques et syndicats à envisager la création d'un salaire minimum dont l'entrée en vigueur va s'étaler jusqu'en 2017. Une réaction devant l'érosion du système de relations professionnelles qui creuse les inégalités salariales et l'absence de régulation dans les secteurs éloignés des pratiques de négociation conventionnelle.

S'il est possible de parler de miracle économique, l'Allemagne n'en reste pas moins confrontée à deux défis : d'une part, le vieillissement démographique et d'autre part, l'insuffisance de l'investissement public, notamment en matière d'infrastructures.

Deux champs où le modèle français mérite cette fois d'être suivi à titre d'exemple...

**Note de lecture** par **Julien DAMON**, *Professeur associé à Sciences Po, Conseiller scientifique de l'EN3S*



**Anthony Atkinson, *Inégalités*, Seuil, 2016, 446 pages.**

Précurseur et toujours proche de Thomas Piketty, Anthony Atkinson est un éminent spécialiste anglais de la redistribution. Il propose une nouvelle fresque sur les inégalités et, surtout, un paquet de mesures afin d'en diminuer des niveaux aujourd'hui presque universellement condamnés.

Atkinson fait mouche avec un ouvrage accessible et concret, dédié aux salariés du NHS (le service public de santé britannique), dont les droits d'auteurs iront, notamment,

à Emmaüs. L'analyse débute par un retour sur ces inégalités de revenu et de richesse qui, partout ou presque, inquiètent. Sans équation indigeste, l'économiste rappelle que le monde, en particulier dans la zone OCDE, a connu un tassement des inégalités, de la seconde guerre mondiale aux années 1970, grâce à l'extension de la protection sociale et à la progressivité de l'impôt. Il signale un « tournant vers l'inégalité » dans les années 1980, même s'il n'a pas concerné tout le monde, l'Amérique Latine en particulier. Et la France se singularise bien davantage par le maintien des disparités que par leur explosion. Atkinson souligne que toutes les inégalités ne sont pas égales. Certaines dispersions statistiques sont parfaitement légitimes quand certaines différences sont proprement injustes. Dans une volonté de réconcilier équité et efficience, l'auteur avance un paquet de 15 recommandations qui font la saveur de son analyse.

Parmi ses propositions, qui font système, certaines vont bien au-delà des outils socio-fiscaux. Ainsi Atkinson plaide-t-il pour des politiques publiques plus favorables à l'innovation et à l'employabilité. Au plan macro-économique, il considère que la lutte contre le chômage doit prendre place au même rang et avec les mêmes obligations que la lutte contre l'inflation. D'un point de vue institutionnel, sans citer ici le cas français, il invite à créer des « conseils économiques et sociaux » pour faire vivre le dialogue social. C'est assurément lorsqu'il s'agit des instruments de la redistribution qu'il est le plus innovant et le plus déterminé. Favorable à la progressivité de la fiscalité, il place à 65 % le taux marginal d'imposition sur les revenus (ce qui fera autant hurler qu'applaudir). Plus inventif, il envisage la création d'une dotation en capital versée à tous, au moment de la majorité, en tant qu'héritage minimum attribué à tous les jeunes. Une telle dotation serait financée par une taxation plus élevée des successions, legs, dons et donations reçus au cours de sa vie. Attaché aux prestations universelles plutôt que sous condition de ressource, Atkinson préconise des allocations familiales généreuses, dès le premier enfant et soumises à l'imposition (ce qu'elles ne sont pas, dans ces trois dimensions, en France). Fin connaisseur de tous les mécanismes, il se méfie du revenu dit universel ou de citoyenneté, en relisant les formulations de Prix Nobel aussi divergents que Milton Friedman et James Tobin, mais envisage un « revenu de participation » complétant la protection sociale. Il examine aussi l'idée d'un revenu de base, mais pour les enfants, à l'échelle de l'Union européenne.

Il prône également l'établissement de fonds souverains, sur le modèle du fonds stratégique d'investissement (FSI), et s'intéresse à l'impôt sur la fortune (ISF). ISF et FSI ne sont pas les seuls instruments français qui séduisent l'économiste, dans sa volonté de traiter des inégalités dans une perspective bien plus large. En matière de développement il invite à passer le niveau de l'aide publique internationale à 1 % du PIB des pays riches (ce, soit dit en passant, alors qu'elle n'atteint pas encore les 0,7 % envisagé).

Bien entendu toutes ces recommandations et suggestions feront réagir. Imprimées à cet effet, et accompagnées des premières réponses aux objections qu'elles ne manqueront pas de susciter (« pas les moyens », « impossibilité politique », « douce utopie », « dangereux égalitarisme », etc.), elles sont étudiées avec rigueur et conviction. La rigueur d'un Atkinson qui est l'un des plus grands experts des bases de données sur ces questions sociales. La conviction d'un auteur qui n'accepte pas la supposée inéluctabilité de la croissance démesurée des inégalités. Et qui rétorque que c'est pendant une première période de mondialisation que se sont constitués les États-providence. À ces derniers, donc, de s'adapter au nouveau contexte économique, aux nouvelles formes d'emploi et de croissance. Atkinson nous offre, en tout cas, une pièce majeure qui prolonge et complète les travaux et débats autour de Piketty (qui préface l'édition française de cet ouvrage majeur).

Note de lecture par **Julien DAMON**, Professeur associé à Sciences Po,  
Conseiller scientifique de l'EN3S



**Michael SANDEL, *Justice*, Paris, Albin Michel, 2016, 416 pages, 22 €.**

Voici ce que l'on baptise, avec un latin de circonstance, un *magnum opus*. Déjà diffusé à des millions d'exemplaires dans le monde, « *Justice* » vient très opportunément d'être traduit. Version rédigée d'un cours magistral et interactif à Harvard ([www.justiceharvard.org](http://www.justiceharvard.org)) ce texte fait vraiment à la fois réfléchir profondément. Et sourire souvent.

Michael SANDEL compte parmi les intellectuels actuels les plus influents. Et les pédagogues les plus efficaces. Il fait le tour des théories de la justice, présentant et réfutant à la fois le libéralisme extrême et le simple utilitarisme. Soutenant une voie moyenne, en faveur de la vie bonne et de la délibération publique vertueuse, il appuie sa démonstration à partir de dilemmes moraux quotidiens et de grandes questions politiques. Soucieux d'obligation civique et de bien commun, il se fait critique et présentateur pédagogue de RAWLS, de KANT (pour qui, comme le résume SANDEL, « c'est l'intention qui compte ») ou encore d'ARISTOTE (qu'il apprécie particulièrement).

La traduction de « *Justice* » était attendue. L'auteur – qui remplit des amphithéâtres et des stades – propose un parcours dans les enjeux de la philosophie politique, rigoureux et lumineux. Le pédagogue accompagne le lecteur dans le déploiement des raisonnements et dans les chocs d'arguments entre les conceptions rivales du juste. Trois grandes conceptions, utilitariste, libertarienne, communautariste visent la maximisation du bien-être, le respect de la liberté, la promotion de la vertu. Champion du troisième camp, Michael SANDEL (même si la dénomination « communautarisme » ne lui convient pas) ne fait pas dans l'exégèse ésotérique des manières de concevoir la justice. Il propose une évaluation des théories de la justice à partir de situations et d'exemples très concrets. Il en va de dilemmes moraux, comme de sujets très actuels. Certains développements ont trait à ses discussions, pendant les cours, avec ses étudiants qu'il aime sonder en direct sur les sujets les plus controversés (le recours à la torture, le mariage homosexuel, la vente d'organes, la gestation commerciale pour autrui). L'idée est de mesurer les convictions, leur justification, la qualité des argumentations et des objections. Sur des sujets aussi divers que la conscription ou l'armée de métier (avec une page originale sur la Légion étrangère), l'acceptation du handicap dans une équipe de pom-pom girls, SANDEL sait susciter l'intérêt et souvent, le sourire. Comme il l'écrit, il s'agit de « se frayer un chemin sur le terrain très disputé de la justice et de l'injustice, de l'égalité et de l'inégalité, des droits individuels et du bien commun ». La thèse de SANDEL veut dépasser le libéralisme et l'utilitarisme. Estimant qu'il est impossible de dire le juste sans se référer à la nature de la vie bonne, il plaide pour la promotion de la vertu et du civisme.